

Vendredi 15 janvier 2010

Communiqué de presse : CarteCulture Fribourg et Région – les portes s’ouvrent aux petits budgets

Nouvelle prestation de Caritas Fribourg en faveur des personnes financièrement défavorisées : dès le 15 janvier, l’accès à la culture, au sport et à la formation sera facilité grâce à la CarteCulture/KulturLegi.

CarteCulture – Petits budgets, grands spectacles !

Dès le 15 janvier 2010, les habitants d’Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Düdingen, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Villars-sur-Glâne pourront bénéficier de la CarteCulture Fribourg et Région. Grâce à l’effort conjoint de Caritas, de la ville de Fribourg, des communes de la région de Fribourg et de partenaires publics et privés, l’accès à l’offre culturelle, sportive et de formation sera facilitée pour les personnes financièrement défavorisées. Plus de soixante partenaires offrent des rabais sur des centaines de manifestations et d’activités.

Vivre avec un revenu faible restreint la participation à des activités de loisirs payantes.

De ce fait, ces personnes risquent de rester en marge de la société. Les opportunités d’avoir des contacts et de tisser des liens sociaux sont réduites. La pauvreté peut alors conduire à l’exclusion sociale. Avec la CarteCulture Fribourg et Région, les personnes à faible revenu peuvent profiter d’un rabais auprès des cinémas, piscines, patinoires, théâtres, concerts, abonnements de journaux, activités sportives et de loisirs. Les remises sur les prix vont jusqu’à 70%. L’offre complète est régulièrement mise à jour et peut être consulté dès le 15 janvier sur le site www.carteculture.ch/friburg.

Le projet CarteCulture s’inscrit dans l’ « année européenne de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale ».

Nous somme solidaires

Information sur la CarteCulture Fribourg et Région

La CarteCulture Fribourg et Région est un passeport nominatif, avec photo, pour tous les membres d'une famille. Elle donne droit à des remises auprès des différents partenaires affichant le logo CarteCulture.



Peuvent obtenir la CarteCulture les personnes domiciliées dans l'une des communes susmentionnées et qui sont autonomes financièrement, mais avec un revenu proche du minimum d'existence selon les normes CSIAS, ou qui touchent les prestations complémentaires ou perçoivent l'aide sociale publique.

La CarteCulture est gratuite la première année. Sa prolongation est payante : fr. 20.—pour le premier membre de la famille ; fr. 10.— pour le deuxième ; pour les enfants de moins de 18 ans et pour le troisième membre de la famille, elle est gratuite.

Le formulaire d'obtention est disponible auprès des Services sociaux régionaux des communes susmentionnées et de Caritas Fribourg, Route André-Piller 2, CP 62, 1762 Givisiez, 026.321.18.54 ou sur Internet : www.carteculture.ch/fribourg.

Quand: dès le 15 janvier 2010

Par qui : efforts conjoints de Caritas Fribourg, de la Ville de Fribourg, et des communes d'Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Düdingen, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Villars-sur-Glâne, ainsi que des partenaires publics et privés

Où: Fribourg et Région

Quoi: CarteCulture/KulturLegi

Pourquoi: pour faciliter l'accès à la culture, au sport et à la formation

Pour qui: la population financièrement défavorisée vivant au seuil de la pauvreté

CONTACTS ET INFORMATIONS

Caritas canton de Fribourg

Mme Petra Del Curto, directrice Caritas Fribourg, tél. 026 321 18 56 078 614 16 91

Ville de Fribourg

M. Markus Baumer, chef de service culture et tourisme, tél. 026 351 71 41 076 340 18 26

Retrouvez les informations sur www.caritas.ch

Nous somme solidaires